



## COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Mission, mandats et vision

*(Document adopté par le Conseil de la MRC lors de la séance ordinaire du 19 février 2019)*

*Réf. : Résolution 2019-02-037*

#### MISSION DU COMITÉ

Le Comité de développement économique (CDE) de la MRC de La Haute-Côte-Nord exerce un rôle de concertation. Il a le pouvoir d'examiner et d'étudier toute question relative au développement local, au bilan démographique et à l'attractivité de la main-d'œuvre sur le territoire de la MRC, ainsi que de formuler, le cas échéant, des recommandations au Conseil de la MRC concernant ces questions. Le Comité de développement économique souhaite favoriser l'arrimage entre les organismes du territoire en matière de développement économique.

#### MANDATS

Ses mandats consistent à **soutenir le milieu, développer l'économie et entreprendre l'avenir.**

##### **A. Soutenir le milieu**

- ✓ Développer une stratégie marketing et d'image de marque;
- ✓ Mettre en place des mécanismes de concertation et d'échanges;
- ✓ Partager des outils afin de développer un environnement attractif;
- ✓ Arrimer les orientations des organismes de développement économique et agir en synergie;
- ✓ Contribuer à faire reconnaître la Côte-Nord et ses spécificités comme une région atypique;
- ✓ Défendre les intérêts de La Haute-Côte-Nord.

##### **B. Développer l'économie**

- ✓ Établir une stratégie pour résoudre la problématique de la main-d'œuvre;
- ✓ Favoriser l'accès à l'éducation, à la formation et au savoir;
- ✓ Mettre en commun des ressources afin de favoriser le démarrage et le développement de projets d'entreprise;
- ✓ Augmenter les réseaux de contacts et d'influence de la MRC;
- ✓ Travailler à l'amélioration de l'environnement dans lequel évolue les entreprises de la région;
- ✓ Renforcer la capacité d'agir des Haute-Nordcôtiers et Haute-Nordcôtières.

##### **C. Entreprendre l'avenir**

- ✓ Privilégier et soutenir les initiatives ayant un impact positif sur la démographie en Haute-Côte-Nord;

- ✓ Favoriser le développement endogène, notamment en s'appuyant sur les leaders du milieu, les partenariats et le développement coopératif<sup>1</sup>;
- ✓ Valoriser le développement durable des ressources du milieu<sup>1</sup>;
- ✓ Être proactif sur tout événement ayant une incidence économique positive ou négative sur la région;
- ✓ Prendre tous les moyens jugés nécessaires afin de revendiquer son développement;
- ✓ Viser un positionnement régional fort<sup>1</sup>;
- ✓ Innover, développer et participer aux créneaux d'avenir.

## **VISION DE LA HAUTE-CÔTE-NORD 2030<sup>2</sup>**

Collectivité mobilisée, concertée et prospère, La Haute-Côte-Nord est reconnue pour son dynamisme économique et social, ainsi que l'utilisation optimale de ses richesses permettant d'offrir une qualité de vie exceptionnelle à ses citoyens.

---

<sup>1</sup> Plan de diversification de La Haute-Côte-Nord, Équipe Gabelier, 2008.

<sup>2</sup> Rapport final. Démarche de prospective stratégique. Pierre-Olivier Colas M.ADM, conseiller en innovation et développement stratégique. Jeudi 5 mai 2016.